

Local commercial à louer à Salvizinet dans la Loire

Auberge de la Valette

1 Chemin de la Chapelle, Salvizinet (Loire, 42)

Villages Vivants, coopérative immobilière, recherche des repreneurs pour l'auberge de la Valette dont elle est propriétaire des murs et de la licence IV sur la commune de Salvizinet (Loire, 42).

La location de l'auberge prendra la forme d'un bail commercial avec Villages Vivants intégrant la mise en location de la licence IV.

Les candidats à la reprise devront par ailleurs prévoir d'investir dans le matériel (matériel de cuisine, chambre froide, mobilier...) et le stock nécessaires à l'activité.

Située à 2 km du centre bourg du Village de Salvizinet (625 habitants), à 5 km de Feurs, l'auberge de la Valette est un établissement centenaire et emblématique, lieu de restauration prisé et cher aux habitants du territoire.

Sur plus de 3000 m² de terrain et de potentiel, cette auberge de 300m² se situe en pleine nature, à proximité de sites d'intérêt (ruines de Donzy, chapelle romane, randonnée du monorail...).

Le bâtiment se compose de la manière suivante :

- 3 salles de restauration, dont deux grandes salles permettant aux grands groupes de bénéficier d'intimité dans le restaurant.
- Une grande cuisine ouverte sur le bar et sur l'une des salles de restauration
- Une réserve
- A l'étage, un dégagement desservant deux pièces ainsi qu'un WC et une salle de douche.
- Deux greniers, deux garages et deux caves.

Les extérieurs se composent d'une terrasse semi-couverte, d'un terrain de pétanque, de jardins en bord de rivière et autres parcelles offrant un véritable potentiel en saison.

L'auberge a été rénovée avec soin et goût et mise aux normes en 2023 ; les travaux ont permis de retrouver l'essence de ce bâtiment en pisé et pierres en lui apportant une touche de modernité et de confort. Elle offre un cadre de travail idéal pour une réouverture et un redémarrage des activités de l'auberge.

Le lieu offre la possibilité de relancer une activité de restauration, de bar (Licence IV) et d'autres perspectives de diversification (événementiel, privatisations, etc.), tout en veillant à tenir compte des attentes et des besoins de la population et de la clientèle.

Villages Vivants recherche une équipe de professionnel.les expérimenté.es et motivé.es pour travailler dans l'esprit de sa charte.

Le loyer mensuel plein estimé (intégrant la location de la licence IV) sera d'environ 1 750 € HT, avec la mise en place envisageable de conditions financières favorables et adaptées à la reprise (mise en place d'un loyer progressif et d'une saisonnalité de loyer en fonction de la nature des activités et de leurs dépendances aux différentes saisons) et la possibilité de racheter la licence IV à l'issue de la première période triennale du bail (3/6/9).

Pour tout renseignement complémentaire et dépôt de candidatures merci de vous adresser à f.lianzon@villagesvivants.com et j.woerhel@villagesvivants.com.

Un dossier de candidature sera demandé et devra comporter les informations suivantes : activités proposées, offre, projet de carte, profil de porteurs du projet, budget prévisionnel et plan de financement, calendrier prévisionnel de création d'entreprise et de réouverture...

Des visites de l'auberge seront possibles et programmées au cours des discussions avec les potentiels candidats.

Un entretien et un échange des candidats avec la Mairie de Salvizinet pour présenter le projet serait apprécié.